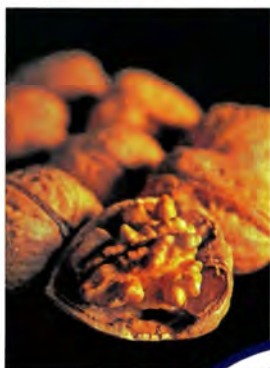


Territoire d'homme et de goût



Tout savoir sur le réseau
des Sites Remarquables du Goût

www.sitesremarquablesdugout.com

DE VRAIES MARQUES DE TERRITOIRE

Une association immédiate et indissociable entre un site et un produit.

UN PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL

C'est l'homme qui patiemment a façonné des paysages et un patrimoine si représentatifs devenus peu à peu l'expression indissociable d'une production.

UN SAVOIR FAIRE ACQUIS AVEC LE TEMPS

Adapté à chaque territoire, à chaque saison, pour extraire le meilleur et transmis pour conserver originalité, authenticité et spécificité.

UNE VOLONTÉ D'ACCUEILLIR

Faire partager un réel engagement pour le goût. Des femmes et des hommes fiers et passionnés, artisans et artistes, ouvrent les portes du terroir français aux curieux et amateurs.

DES RÉPONSES AU DÉSIR DE VRAI

D'authentique et de proximité répondant aux exigences des consommateurs. Des sites garants de produits incontestés et le plus souvent porteurs de signes officiels d'origine ou de qualité.

CONCEPT

Le concept « Site remarquable du goût » est né d'une approche interministérielle. Depuis sa création en 1996, la Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût a pour objet « de favoriser les échanges entre les membres, d'accompagner et de promouvoir leurs programmes et d'intensifier l'image de qualité associée au concept ».

La marque « Site Remarquable du Goût » a été déposée à l'INPI.

DÉFINITION :

La Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût regroupe aujourd'hui soixante dix membres issus de la liste initiale mais aussi de candidatures agréées depuis, sur la base de la définition suivante : un Site Remarquable du Goût est un lieu de production qui répond à quatre critères :

- Un produit de qualité qui se mange ou se boit, emblématique du territoire bénéficiant d'une histoire et d'une notoriété
- Un patrimoine exceptionnel sur le plan architectural et environnemental lié à la production
- Un accueil grand public permettant de faire connaître les liens entre le produit, le patrimoine culturel, les paysages et les hommes
- Une organisation des acteurs autour des quatre facettes du concept (agriculture, culture, environnement, tourisme)

LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Elle s'adresse à des associations locales qui défendent un produit vivant et connu depuis de nombreuses années. Il doit répondre à des signes d'origine, de qualité, d'identité et de goût. Le patrimoine associé doit être fort autant en terme paysagé qu'architectural. Le patrimoine immatériel associé doit également être présent.



DOSSIER DE CANDIDATURE :

L'agrément est délivré par la Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût après étude d'un dossier de candidature, à télécharger sur : www.sitesremarquablesdugout.com.

Une commission d'agrément, composée de représentants des ministères, accompagne les administrateurs de la Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût dans l'examen des projets et des dossiers de candidature.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET D'ANIMATION DE TERRITOIRE :

Les associations locales, outre la défense de l'identité et de la qualité du produit, oeuvrent à l'animation locale et à l'accueil des visiteurs et touristes. Ainsi, balades gourmandes, visites du patrimoine, dégustations gastronomiques, conférences, ateliers, cours de cuisine, repas thématiques, fêtes dédiées,... ponctuent le calendrier annuel des Sites Remarquables du Goût.

OBJET :

La Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût met en place des actions collectives afin de :

- garantir la pertinence de l'agrément des membres,
- favoriser l'émergence de candidatures,
- conforter les projets des associations locales engagées dans la démarche de progrès et désireuses de mutualiser des moyens.

ACTIONS :

- Animation du réseau des associations locales des sites remarquables du goût
- Démarche de progrès
- Commission d'agrément
- Communication : Site internet - Mission presse
- Foires et salons
- Organisation de formations

**Un label pour défendre
et promouvoir la richesse
des produits du terroir ainsi
que le patrimoine naturel et bâti,
associé à ces fleurons
emblématiques de l'art de vivre
à la française.**



CONTACT :
Fédération Nationale des
Sites Remarquables du Goût
secretariat.fnsrg@orange.fr